

COUR D'APPEL DE VERSAILLES
Tribunal judiciaire de Nanterre

Audience du
13 février 2024 - 13:30

Président : LECLERCQ-FRUTOS Anthony
Assesseur : HAUGER Sébastien
Assesseur : FORGEOT Eglantine

Ministère public : ASCH Clara
Greffier : GILBERT Justine

16ème chambre correctionnelle - Heure de fin :

Numéros de minutes : **189 à 197**

Nombre de jugements : **9**

NUMÉRO AFFAIRE	SIT. PÉN.	NOM, PRÉNOM, ÂGE AU MOMENT DES FAITS PRÉVENTION, DATE ET LIEUX DES FAITS	NAT. JGT	DECISION DU TRIBUNAL
1 23318000423 RENOI Renvoi : 09/01/2024 Motif : à la dde des parties 189	CJ	<p>Prévenu : BALZEAU Laurent, Guy, Alexis, non comparant né le 3 avril 1971 à HOUILLES (Yvelines)</p> <p>PlACEMENT sous contrôle judiciaire en date du 14/11/2023 Maintien sous contrôle judiciaire en date du 09/01/2024</p> <p>32902 - VIOLENCE SUIVIE D'INCAPACITE NI EXCEDANT PAS 8 JOURS, EN PRESENCE D'UN MINEUR, PAR UNE PERSONNE ETANT OU AVANT ETE CONJOINT, CONCUBIN OU PARTENAIRE LIE A LA VICTIME PAR UN PACTE CIVIL DE SOLIDARITE commis du 1er février 2023 au 12 novembre 2023 à Bagneux 29843 - DETENTION NON AUTORISEE D'ARME, MUNITION OU DE LEURS ELEMENTS DE CATEGORIE B commis du 1er janvier 2023 au 12 novembre 2023 à Bagneux 29845 - DETENTION SANS DECLARATION D'ARME, MUNITIONS OU DE LEURS ELEMENTS DE CATEGORIE C commis du 1er janvier 2023 au 12 novembre 2023 à Bagneux</p> <p>Partie civile/victime : LE BOURGEOIS BALZEAU Iris (Min), non comparante représentée par Maître MOREAU DIDIER Caroline (Paris C1591) Représentant légal : LE BOURGEOIS Quiterie, non comparante LE BOURGEOIS Quiterie, non comparante représentée par Maître MOREAU DIDIER Caroline (Paris C1591)</p>	CAS	<p>ORDONNE le renvoi au 24 juin 2024 à 13h30 devant la 16ème chambre correctionnelle. MAINTIEN du contrôle judiciaire de BALZEAU Laurent FAIRE CITER BALZEAU Laurent pour la prochaine audience</p>

Audience levée à
le greffier,

le président,

le ministère public

COUR D'APPEL DE VERSAILLES
Tribunal judiciaire de Nanterre

Audience du

13 février 2024 - 13:35

16ème chambre correctionnelle

Heure de fin :

Président : LECLERCO-FRUTOS Anthony

Assesseur : HAUGER Sébastien

Assesseur : FORGEOT Eglantine

Ministère public : ASCH Clara

Greffier : GILBERT Justine

DML

NUMÉRO AFFAIRE	SIT. PÉN.	NOM, PRÉNOM, ÂGE AU MOMENT DES FAITS PRÉVENTION, DATE ET LIEUX DES FAITS	NAT. JGT	DECISION DU TRIBUNAL
2 24016000446 CONV	DP	<p><u>Prévenu :</u> DAHIR Hassan, comparant né le 1 février 1975 à DJIBOUTI (DJIBOUTI)</p> <p>Mandat de dépôt en date du 17/01/2024</p> <p>10595 - DIVULGATION D'INFORMATION FAUSSE DE SINISTRE DE NATURE A PROVOQUER L'INTERVENTION DES SECOURS commis le 15 janvier 2024 à Montrouge</p> <p>27383 - REFUS DE REMETTRE AUX AUTORITES JUDICIAIRES OU DE METTRE EN OEUVRE LA CONVENTION SECRETE DE DECHIFFREMENT D'UN MOYEN DE CRYPTOLOGIE commis le 15 janvier 2024 à Montrouge</p> <p>32285 - MENACE DE MORT MATERIALISEE PAR ECRIT, IMAGE OU AUTRE OBJET, COMMISE EN RAISON DE LA RACE, L'ETHNIE, LA NATION OU LA RELIGION commis le 15 janvier 2024 à Montrouge</p>	C	REJET de la demande de mise en liberté

190

Audience levée à
le greffier,

le Président,

le ministère public

COUR D'APPEL DE VERSAILLES
Tribunal judiciaire de Nanterre

Audience du
13 février 2024 - 13:32

Président : LECLERQ-FRUTOS Anthony
Assesseur : HAUGER Sébastien
Assesseur : FORGEOT Eglantine

Ministère public : ASCH Clara
Greffier : GILBERT Justine

16ème chambre correctionnelle - Heure de fin :

COMPARUTIONS PREALABLES

NUMÉRO AFFAIRE	SIT. PÉN.	NOM, PRÉNOM, ÂGE AU MOMENT DES FAITS PRÉVENTION, DATE ET LIEUX DES FAITS	NAT. JGT	DECISION DU TRIBUNAL
3 24042000001 EXTRACT	DP	<u>Prévenu :</u> MANAN Nasereddine, <u>comparant et assisté de Maître CALE Paul, MANTERRE, Toque 406</u> né le 21 juin 1986 en TUNISIE Interprète : Mme NABULSI, arabe -Mandat de dépôt en date du 11/02/2024 7154 - VOL PAR EFFRACTION DANS UN LOCAL D'HABITATION OU UN LIEU D'ENTREPOT commis le 10 février 2024 à Sevres	C	COUPABLE CONDAMNE à 6 mois d'emprisonnement DIT n'y avoir lieu à un aménagement ab initio INTERDICTION du territoire français pour une durée de 5 ans ;
4 24042000003 EXTRACT	DP	<u>Prévenu :</u> RHAZI Tarik, <u>comparant et assisté de Maître CALE Paul, MANTERRE, Toque 406</u> né le 27 mars 1979 à ASNIERES SUR SEINE (Hauts-De-Seine) Mandat de dépôt en date du 11/02/2024 32903 - VIOLENCE SANS INCAPACITE. EN PRESENCE D'UN MINEUR, PAR UNE PERSONNE ETANT OU AYANT ETE CONJOINT, CONCUBIN OU PARTENAIRE LIE A LA VICTIME PAR UN PACTE CIVIL DE SOLIDARITE EN RECIDIIVE commis le 9 février 2024 à Asnières sur seine <u>Victime : SEBOUAI Sheherazade, absente</u>	Abs	ORDONNE le maintien en détention de RHAZI Tarik
192			C	RENOVI l'affaire (pour une bonne administration de la justice) à l'audience du 11 MARS 2024 – 13h30 devant la 16ème chambre correctionnelle.
191			Abs	AVISER la victime de la nouvelle date d'audience.

Audience levée à
le greffier,

le président,

le ministère public

COUR D'APPEL DE VERSAILLES
Tribunal Judiciaire de Nanterre

Président : LECLERCO-FRUTOS Anthony
Assesseur : HAUGER Sébastien
Assesseur : FORGEOT Eglantine

Ministère public : ASCH Clara
Greffier : GILBERT Justine

Audience du

13 février 2024 - 13:36

16ème chambre correctionnelle

Heure de fin :

COMPARUTIONS IMMEDIATES

NUMÉRO AFFAIRE	SIT. PÉN.	NOM, PRÉNOM, ÂGE AU MOMENT DES FAITS PRÉVENTION, DATE ET LIEUX DES FAITS	NAT. JGT	DECISION DU TRIBUNAL
5 24044000034 PV-CI 193	ESCORTE	<u>Prévenu :</u> SALL Mouhamadou, <u>comparant et assisté de Maître IDIR Samir.</u> <u>PARIS, Toque A 0400</u> né le 17 janvier 1999 à BOGHE (MAURITANIE)	C	RECTIFIE l'erreur matérielle en ce que la récidive légale est prononcée par le Président du TJ de Paris en date du 28/11/2023 COUPABLE CONDAMNE à 9 mois d'emprisonnement DECERNE mandat de dépôt à l'encontre de SALL Mouhamadou
6 24044000073 PV-CI 194	ESCORTE	<u>Prévenu :</u> TOUATI Sammy, <u>comparant et assisté de Maître MICOINE Juliette.</u> <u>NANTERRE</u> né le 15 novembre 1995 à PARIS 75013	C	RENVOI l'affaire (sur demande de délai) à l'audience du 25 MARS 2024 à 13h30 devant la 16ème chambre correctionnelle ORDONNE le placement en détention provisoire de TOUATI Sammy DECERNE Mandat de dépôt à l'encontre de TOUATI Sammy ORDONNE l'expertise psychiatrique de TOUATI Sammy DESIGNE le Docteur JEAN-FRANCOIS Paul afin de la réaliser.
		<u>Victime :</u> GUILLAULT Jean-Serge, absent	Abs	La notice individuelle est remise à l'escorte. RE-AVISER la victime de la prochaine audience

NUMÉRO AFFAIRE	SIT. PÉN.	NOM, PRÉNOM, ÂGE AU MOMENT DES FAITS PRÉVENTION, DATE ET LIEUX DES FAITS	NAT. JGT	DECISION DU TRIBUNAL
24044000097 PV-CI 195	ESCORTE	<p>Interprète : FERNANDEZ ALAMEIDA X, espagnol ; castillan</p> <p>7873 - VOL AGGRAVE PAR DEUX CIRCONSTANCES commis le 30 septembre 2023 à Issy les moulineaux</p> <p>7873 - VOL AGGRAVE PAR DEUX CIRCONSTANCES commis le 30 septembre 2023 à Issy les moulineaux</p> <p>7873 - VOL AGGRAVE PAR DEUX CIRCONSTANCES commis le 6 novembre 2023 à Fontenay sous bois</p> <p>7873 - VOL AGGRAVE PAR DEUX CIRCONSTANCES commis le 19 novembre 2023 à Paris</p> <p>7873 - VOL AGGRAVE PAR DEUX CIRCONSTANCES commis le 28 novembre 2023 à Paris</p> <p>7873 - VOL AGGRAVE PAR DEUX CIRCONSTANCES commis le 29 novembre 2023 à Meudon</p> <p>7873 - VOL AGGRAVE PAR DEUX CIRCONSTANCES commis le 7 décembre 2023 à Gennevilliers</p> <p>7873 - VOL AGGRAVE PAR DEUX CIRCONSTANCES commis le 21 décembre 2023 à Antony</p> <p>7873 - VOL AGGRAVE PAR DEUX CIRCONSTANCES commis le 24 décembre 2023 à Noisy le grand</p> <p>7873 - VOL AGGRAVE PAR DEUX CIRCONSTANCES commis le 27 décembre 2023 à Sevres</p>	C	<p>COUPABLE</p> <p>CONDAMNÉ à 15 mois d'emprisonnement</p> <p>DECERNE mandat de dépôt à l'encontre de PRECIADO ACAMPOS Alipio</p>
		<p>Victimes :</p> <p>BELLOY Romain, <u>absent</u></p> <p>BINTI MUSTAPA BAKARI Nur Fauzerita, <u>absent</u></p> <p>CENKOLLARI Eida, <u>absent</u></p> <p>CHANG GUTIEREZ Linda, <u>absent</u></p> <p>GUPTA Sonam, <u>absent</u></p> <p>NATALIA MELLY JANITY Kesuma, <u>absent</u></p> <p>PARMESSAR Ramon, <u>absent</u></p>		

NUMERO AFFAIRE	SIT. PEN.	NOM, PRENOM, AGE AU MOMENT DES FAITS PREVENTION, DATE ET LIEUX DES FAITS	NAT. JGT	DECISION DU TRIBUNAL
8 24044000087	ESCORTE	<p>RIGOR Anna, <i>absent</i></p> <p>TAVERNE Ludovic, <i>absent</i></p> <p>TSANG Ching Kong Belden, <i>absent</i></p> <p>le HOTEL IBIS STYLE PARIS, <i>absent</i></p> <p>le HOTEL MERCURE FONTENAY SOUS BOIS, <i>absent</i></p> <p>le HOTEL IBIS BUDGET PARIS, <i>absent</i></p> <p>le HOTEL IBIS BUDGET ISSY LES MOULINEAUX, <i>absent</i></p> <p>le HOTEL FOREST HILL MEUDON, <i>absent</i></p> <p>le HOTEL IBIS STYLE ANTONY, <i>absent</i></p> <p>le HOTEL NOVOTEL SEVRES, <i>absent</i></p> <p>le HOTEL IBIS GENNEVILLIERS, <i>absent</i></p> <p>le HOTEL NOVOTEL NOISY LE GRAND, <i>absent</i></p>		
<p>PV-CI</p> <p style="text-align: center;">196</p>	ESCORTE	<p>Prévenu :</p> <p><u>MUTEBA MAKANGU Mechac, comparant et assisté de Maître GOME Charlotte, NANTERRE, Toque 722</u> né le 4 février 2006 à DIJON (Cote-D'or)</p> <p>28155 - VOL PAR RUSE, EFFRACTION OU ESCALADE DANS UN LOCAL D'HABITATION OU UN LIEU D'ENTREPOT AGGRAVE PAR UNE AUTRE CIRCONSTANCE commis le 12 février 2024 à Bois colombes</p>	C	<p>COUPABLE</p> <p>CONDAMNE MUTEBA MAKANGU à 180 H de TIG à réaliser dans les 18 mois</p> <p>6 mois encourue en cas d'inexécution</p>
PV-CI	ESCORTE	<p>Prévenu :</p> <p><u>NAIT EL GAIED Lyès, comparant et assisté de Maître MICOINE Juliette, NANTERRE, Toque 540</u> né le 17 octobre 2005 à ST DENIS (Seine-Saint-Denis)</p> <p>28155 - VOL PAR RUSE, EFFRACTION OU ESCALADE DANS UN LOCAL D'HABITATION OU UN LIEU D'ENTREPOT AGGRAVE PAR UNE AUTRE CIRCONSTANCE EN RECIDIVE commis le 12 février 2024 à Bois colombes</p>	C	<p>COUPABLE</p> <p>CONDAMNE à 10 mois d'emprisonnement</p> <p>DECERNE mandat de dépôt à l'encontre de NAIT EL GAIED Lyès</p>
1		<p>Victime :</p> <p>GOURGAND Tony, absent</p>	Abs	

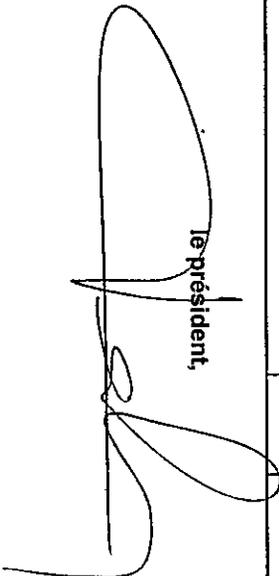
NUMÉRO AFFAIRE	SIT. PÉN.	NOM, PRÉNOM, ÂGE AU MOMENT DES FAITS PRÉVENTION, DATE ET LIEUX DES FAITS	NAT. JGT	DECISION DU TRIBUNAL
9 24044000161 PV/CI <div style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; width: 30px; height: 30px; display: flex; align-items: center; justify-content: center; margin: 5px auto;">197</div>	ESCORTE	<p style="text-align: center;"><u>Prévenu :</u></p> <p>BENSAHEL Chamsedine, comparant et assisté de Maître GOME Charlotte, NANTERRE, Toque 727 né le 1 janvier 2004 à COLOMBES (Hauts-De-Seine)</p> <p>24004 - BLESSURES INVOLONTAIRES AVEC INCAPACITE NIECEDANT PAS 3 MOIS PAR CONDUCTEUR DE VEHICULE TERRESTRE A MOTEUR NON TITULAIRE DU PERMIS DE CONDUIRE commis le 14 décembre 2023 à Asnières sur seine</p> <p>29256 - RECIDIVE DE CONDUITE D'UN VEHICULE EN AYANT FAIT USAGE DE SUBSTANCES OU PLANTES CLASSEES COMME STUPEFIANTS commis le 14 décembre 2023 à Asnières sur seine</p> <p>7886 - OUTRAGE A UNE PERSONNE DEPOSITAIRE DE L'AUTORITE PUBLIQUE commis le 12 février 2024 à Asnières sur seine</p> <p>23914 - MENACE DE CRIME OU DELIT CONTRE LES PERSONNES OU LES BIENS A L'ENCONTRE D'UN DEPOSITAIRE DE L'AUTORITE PUBLIQUE commis le 12 février 2024 à Asnières sur seine</p> <p><u>Victimes :</u> LAFON Vincent, absent MESSAN Christine, absent</p>	C Abs Abs	<p>RELAXE BENSAHEL Chamsedine pour les faits 23914 - MENACE DE CRIME OU DELIT CONTRE LES PERSONNES OU LES BIENS A L'ENCONTRE D'UN DEPOSITAIRE DE L'AUTORITE PUBLIQUE le 12 février 2024 à ASNIERES SUR SEINE</p> <p>COUPABLE pour le surplus</p> <p>CONDAMNE à 6 mois d'emprisonnement</p> <p>DECERNE Mandat de dépôt</p> <p>ORDONNE la révocation totale du sursis simple prononcé le 24/10/2023 par le TC de Nanterre</p> <p>ORDONNE l'incarcération immédiate de BENSAHEL Chamsedine</p> <p>ORDONNE la confiscation du téléphone Iphone 13, scellé « TELEPHONE UN »</p>

Audience levée à 20H43

le greffier,



le président,



le ministère public